

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
Edition Quotidienne.

In An. 6 Mois 3 Mois 15 Mois  
 POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$8.00 \$3.00 \$1.00  
 POUR L'ETRANGER... \$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.50

Les abonnements se paient invariablement d'avance.

**Le Numéro**  **Cinq Sous**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
Edition Hebdomadaire.

In An. 6 Mois 4 Mois 3 Mois  
 POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.50  
 POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.35 \$0.65

Les abonnements se paient au 1er et au 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 13 AVRIL 1907

80ème Année

## LE PROCES THAW.

Les jurés ne s'accordent pas et sont relevés de leurs fonctions.



HARRY K. THAW.

EVELYN NESBIT THAW.

STANFORD WHITE.

Aujourd'hui à midi, quand le déjeûner des jurés leur fut servi dans la salle où depuis quarante-huit heures ils délibèrent sur le sort de Thaw, ils paraissaient aussi étonnés que jamais d'une décision.

C'est la première fois dans les annales judiciaires de l'état de New York qu'un jury fait preuve d'une telle persévérance pour arriver à rendre un verdict.

Mme William Thaw, mère, et ses deux fils Edouard et Josiah, sont arrivés de bonne heure ce matin au Tribunal. En apprenant qu'aucun verdict n'avait encore été rendu par le jury, ils demandèrent l'autorisation de visiter le prévenu dans sa cellule des Tombs, autorisation qui leur fut immédiatement accordée. Ils trouvèrent Harry de fort bonne humeur, gardant un ferme espoir d'une heureuse issue du procès.

Les scènes qui s'étaient déroulées hier à l'arrivée et au départ de Mme Evelyn Thaw, se reproduisent aujourd'hui et c'est avec les plus grandes difficultés que la femme du prévenu parvient à se frayer un passage dans la foule désireuse de contempler ses traits.

A 115 heures le juge Fitzgerald fait appeler dans la salle du tribunal les avocats de la défense et le district attorney Jerome et ordonne que le jury, qui depuis deux jours est en délibération, y soit introduit.

Sitôt que le jury a pris place, son président, M. Smith, annonce au juge qu'il lui a été impossible d'obtenir un verdict. L'opinion des jurés étant absolument partagée sur la culpabilité du prévenu.

Le juge Fitzgerald déclare que selon son opinion le jury est resté enfermé suffisamment longtemps, et que s'il n'est pas parvenu à s'entendre après 45 heures, il y a peu d'espoir qu'il y parvienne jamais.

Il annonce, qu'avec le consentement du district attorney et des avocats de la défense, il est prêt à licencier les jurés.

M. Deims, au nom de la défense, et M. Jerome déclarent qu'ils partagent l'opinion du juge et qu'il est inutile de garder plus longtemps le jury. Sitôt que cette déclaration est faite, le juge Fitzgerald remercie les jurés des efforts qu'ils ont faits pour obtenir un verdict et les licencie formellement.

Jusqu'à la dernière minute le prévenu avait espéré que les jurés rendraient un verdict favorable, et son dernier espoir s'envole lorsque le juge congédie le jury.

Il est extrêmement pâle et sa femme qui est assise à ses côtés, quoiqu'elle le mérite très abattue, cherche à le reconforter de son mieux.

Tous les autres membres de la famille Thaw étaient dans la salle lorsque le jury a fait sa rentrée. Ils paraissaient attendre au désoin du jury et ne semblent pas étonnés outre mesure. Le visage de Mme William Thaw, mère, est recouvert d'un épais voile noir qui empêche de distinguer ses traits.

Quand Harry Thaw, la tête basse et l'air profondément abat-

tu, quitte la salle du Tribunal pour regagner sa cellule des Tombs, il passe auprès de sa mère et de ses sœurs qui sourient tristement.

Sitôt que le jury et le prévenu sont partis, le juge annonce que l'audience est levée et s'ajourne la Cour au 29 avril.

A sa sortie du Tribunal le district attorney Jerome est interrogé par quelques reporters. Il leur déclare qu'il y a à l'heure actuelle quatorze ou quinze individus enfermés dans la prison des Tombs sous l'inculpation de meurtre et qu'il sera injuste que leur procès fut renvoyé plus longtemps.

Il exprime l'opinion que le second procès de Thaw ne pourra pas être appelé en cour avant l'automne prochain au plus tôt.

M. Clifford Hartridge, un des avocats de Thaw, a refusé de répondre à un reporter qui lui demandait s'il espérait que son client serait remis en liberté sous caution.

Il est probable que de main à la première heure les avocats de la défense demanderont au juge la mise en liberté de leur client sous caution.

Par l'intermédiaire de ses avocats Harry K. Thaw avait rendu publique, ce matin, la déclaration suivante :

"Je désire que le jury et tout le monde comprennent que personne ne méprise plus que moi un individu qui porte une arme cachée. Que ce n'est qu'après avoir été informé par des détectives professionnels que ma vie était en danger que je résolus de m'armer.

"Je m'ai fait sur les conseils d'un ancien chef de police, homme respecté dans sa communauté, qui me déclara qu'il était de mon devoir de me protéger contre les attaques de mes ennemis.

"Je désire que mon cas soit basé purement et simplement sur les lois de l'Etat et sur les témoignages qui m'ont non seulement convaincu, mais aussi le district attorney, que je suis innocent suivant les lois écrites de cet Etat."

—New York, 12 avril—La foule qui de bonne heure ce matin s'était massée aux abords du tribunal n'a fait qu'augmenter constamment dans la matinée, et à midi le trafic dans les rues adjacentes était totalement paralysé.

On estimait à plus de huit mille le nombre des personnes présentes attirées par l'espoir d'entendre le verdict du jury.

Les agents chargés du service d'ordre autour du tribunal se voyant débordés, firent appeler des renforts des postes de police voisins, et c'est à grand-peine qu'un semblant d'ordre put être obtenu.

A cinq heures, quand Mme Evelyn Thaw sort du tribunal, il se produit une telle poussée dans la foule que les agents se voyent dans l'obligation d'employer la force pour faire reculer les curieux et lui frayer un passage jusqu'à sa voiture qui attend à quelque distance. Les mêmes incidents se reproduisent à la sortie des autres membres de la famille Thaw, puis finalement la foule, lassée et

sa curiosité en partie satisfaite, s'écoule lentement.

Nous donnons ci-dessous les noms des membres qui composaient le jury de Thaw, licenciés cet après-midi sans avoir obtenu de verdict :

Président—Deming H. Smith, âgé de 55 ans, rentier.

No 2—Geo. P. Pfaff, âgé de 64 ans, négociant.

No 3—Charles H. Freke, âgé de 45 ans, employé.

No 4—Oscar A. Pink, âgé de 46 ans, commis-voyageur.

No 5—Henry C. Harney, âgé de 50 ans, fabricant de pianos.

No 6—Harry C. Breeley, âgé de 35 ans, agent de publicité.

No 7—Malcolm S. Frazer, âgé de 40 ans, commis-voyageur.

No 8—Charles D. Newton, âgé de 65 ans, employé de chemin de fer, en retraite.

No 9—Wilbur S. Steele, âgé de 60 ans, industriel.

No 10—John S. Dennee, âgé de 35 ans, employé de chemin de fer.

No 11—Joseph B. Bolton, âgé de 57 ans, commis.

No 12—Bernard Gerstman, âgé de 36 ans, employé.

M. John S. Dennee est un natif de la Nouvelle-Orléans.

## La grève des ouvriers boulangers à Paris.

Paris, 12 avril—Il ne s'est produit aucun changement aujourd'hui dans la situation créée par la grève des ouvriers boulangers. Les troupes occupent toujours l'Hôtel de Ville et des détachements de cavalerie maintiennent l'ordre aux abords de la Bourse du Travail.

Les grévistes sont calmes et s'abstiennent de toute manifestation. La plupart des ouvriers boulangers ont été remplacés par des ouvriers ne faisant pas partie du syndicat.

Les clients d'une des grandes boulangeries de Paris ont retourné leur pain, ce matin, en se plaignant qu'il avait été pétri avec de la graisse de charrette.

Les autorités ont ordonné l'arrestation de l'ouvrier qui a pétri ce pain.

Des journalistes qui assistaient ce matin à un meeting des grévistes ont été frappés et mis à la porte du local où se tenait la réunion. A cette exception près on ne signale pas d'autres violences.



## Autour du Maroc.

### OUJDJA.

Une femme du monde, sous le pseudonyme de Marc Hélys, fait le récit d'un voyage au Maroc. Elle décrit avec grâce la ville d'Oudjda, qu'occupent les troupes françaises.

Nous avons quitté Marnia par un mélancolique matin. Le ciel était gris, l'atmosphère pâle et terne. La vaste plaine qui sépare d'Oudjda la frontière française nous apparut d'abord insipide et dépourvue de charme. La végétation meurt au sortir de Marnia dont les jardins et les vergers forment un oasis sur les confins de ce désert pierreux. Mais à mesure que nous avançons, nos yeux s'accoutument à cette immensité grise, commencent à y distinguer des détails. Des nuances marquent des reliefs, et la platitude du premier aspect, où les choses semblaient figées dans une apparente immobilité, s'anima peu à peu de couleurs et de mouvement. La vie de la plaine se révélait à nous. Des ombres du même ton grisâtre que le sol caillouteux se mouvaient, silencieuses. C'étaient des berges et des troupeaux, des piétons misérables allant au pas égal et lent des longues étapes ; ou bien des cavaliers rapides qui passaient comme des fantômes, enveloppés dans leurs burnous. Nous autres Européens ne distinguions que le canon du fusil et le sombre éclair des yeux. Les uns et les autres paraissaient vêtus de lambeaux attachés au sol. De même les troupeaux de chameaux se confondaient avec la plaine dont ils paissaient l'herbe rare ; ils recherchaient avec avidité entre les pierres des touffes de petites fleurs blanches pareilles à la fleur d'ail de nos champs. Et la plaine monotone et lisse nous parut enfin mouvante, soulevée en ondulations qui n'étaient que des caravanes en marche, bientôt évanouies comme bues par le sol.

L'œil apprend vite à reconnaître les tons et les nuances de cette palette en grisaille. Il trouve du plaisir à y relever des délicatesses. Le gris bleuté des jubbiers sans feuilles fut bientôt une joie pour nos yeux ; ils possaient sur le sol trié comme des nuages vaporeux et doux. Et les aloès au vert mourant, les cactus farouches et terribles étaient bien la floraison harmonieuse de ce jour d'hiver et de cette terre appauvrie.

Une oasis d'oliviers indique au loin d'une ligne sombre le point de l'espace où s'élève Oudjda. Sous cette forêt de grêles feuillages sans ombre ni fraîcheur, croissent les arbres fruitiers, orgueil de ces jardins dont on m'a vanté les délices estivales. Ils étaient, ce matin-là, aussi moroses que la plaine. Des haies serrées de cactus les enserraient et des murs de terre foulée enclosaient les plus beaux.

Soudain, au bout d'une route étroite hérissée de figuiers de Barbarie, apparaissent des tours et des murs à créneaux percés de nombreux meurtrières. Une enceinte d'allure féodale et d'aspect grand air. Une porte ouvre sur la campagne, gardée par quelques personnages à la figure farouche, qui nous lancent de mauvais regards du fond de leurs burnous loqueteux. Par là, nous entrons dans la ville. Il n'est pas de mots pour décrire ce cloaque où les siècles ont accumulé leurs immondices, et où chaque génération a laissé sa poussière ou sa boue.

A l'intérieur de l'enceinte crénelée qui, de loin, donne à Oudjda un trompeur aspect de ville forte, les différents quartiers, selon la mode marocaine, sont isolés les uns des autres par des murailles et de lourdes portes. Ces murs enserraient des espaces vides où les habitants s'entassaient sous des tentes haillonnesques. C'est partout le même marécage, où pourrissent des cadavres d'animaux, chiens, chats, chevaux, parmi les ordures ménagères. Le quartier de la Casbah, vers lequel nous conduit, a seul un vague aspect de ville. Des rues bordées de maisons hautes y sont tracées, et il s'enorgueillit d'une place entourée d'arcades à l'abri desquel-

les baillent des antres qui servent de magasins. Près de là s'élève la maison bleue de la mission militaire française, composée d'un capitaine et d'un adjudant. Là encore est le "palais" de l'amel ou pacha, fameux dans la région à cause de ses jardins où fleurissent des roses.

Oudjda est une des plus anciennes villes du Maroc, comme elle en est une des plus importantes. Elle fut fondée en 973 et ne cessa depuis de jouer un grand rôle stratégique. C'est la ville la plus considérable du Nord marocain, elle compte environ 10 000 habitants, dont 8 000 musulmans, 2 000 juifs et 5 ou 6 Européens.

Sans la France, Oudjda aurait passé depuis quatre ans au pouvoir du prétendant Moulay Mohammed, qui s'en était emparé. Et peut-être cet excès de scrupule du gouvernement français fut-il une faute politique. En 1903, les autorités chérifiennes durent chercher un asile sur le territoire algérien, et la mehalla du Sultan ne put parvenir à Oudjda qu'en descendant à Nemours et en suivant la frontière française. Elle repoussa le prétendant et Oudjda brilla d'un nouvel éclat sous les guirlandes de têtes coupées dont les visqueux ornèrent ses portes et ses créneaux. Au jourd'hui, la mehalla s'est fondue, éparpillée à la poursuite du morceau de pain qui manque toujours aux troupes du maghzen. La garnison d'Oudjda n'est guère plus que de 300 hommes mal nourris, mal payés, mal armés.

Cette ville, d'un aspect si misérable, n'en est pas moins le centre d'un commerce important. Elle est reliée par d'assez bonnes routes : à Fez, distante de 284 kil. ; à Meïlla, éloignée de sept étapes ; à la plage du Kis et au port français de Port Say, dont la séparation ne fait que 65 kil., aisément franchis en deux jours, et à Marnia, sur la frontière oranaise intérieure. Elle se rattache aussi par des pistes aux tribus du Rif et de l'Est marocain, et ses relations commerciales s'étendent par caravanes jusqu'aux confins du Sahara.

Cette situation exceptionnelle devrait faire d'Oudjda un véritable entrepôt de marchandises françaises ; il n'en est rien. Les Espagnols ont tiré meilleur parti de la situation de Meïlla, que nous n'avons su la faire de tous nos avantages. Ils ont profité de ce que les prix de transport en terre algérienne sont fort élevés, pour inonder Oudjda de produits anglais et allemands. Il est à souhaiter que l'occupation française ait pour premier résultat l'achèvement de la route de Relizane au Maroc, terminée jusqu'à Marnia, et que les atermoiements du maghzen n'ont pas permis de pousser jusqu'à Oudjda. Il est indiscutable qu'à moins d'une action énergique, le commerce français au Maroc ira en décroissant. Les statistiques des six dernières années en sont la preuve : elles accusent une diminution de plus de moitié dans les importations françaises par la frontière de terre. Or le marché d'Oudjda n'est point à dédaigner, car il s'y fait annuellement pour vingt millions d'affaires.

A travers la "ville" où l'on me promène, je suis frappé de la physionomie atone, de l'air malade et malsain des hommes et des enfants. Quant aux femmes, elles sont invisibles sous leurs voiles d'épais tissu blanc. Mais la curiosité en pousse quelques unes à lever un coin de leurs draperies au passage d'une Européenne, et ce que je distingue alors à la dérobée n'est pas pour donner une haute idée des beautés d'Oudjda. Les têtes sont livides. La fièvre rouge des pauvres corps et les desolés. Les enfants surtout font peine à voir : ils sont pour la plupart couverts de teigne, de croûtes purulentes. Leurs yeux sont gonflés et rougis par la conjonctivite granuleuse qui peuple d'aveugles ces régions. Les adultes, ra-

Le seul aliment composé de blé qui soit parfaitement nourrissant est le biscuit soda, et pourtant—le seul biscuit soda duquel ceci soit réellement vrai est le

## Uneda Biscuit

Le seul biscuit soda scientifiquement cuit au four.

Le seul biscuit soda efficacement protégé.

Le seul biscuit soda toujours frais, croquant et propre.

Le seul biscuit soda bon en tout temps.

**5<sup>c</sup>** Dans un paquet à l'épreuve de l'humidité et de la poussière.

NATIONAL BISCUIT COMPANY

un cri rauque et s'enfuit. Et nous reprimes la route de Marnia, emportant d'Oudjda une impression où le dégoût se mêlait à part égale à la pitié.

MARC HÉLYS.

## Demande d'exclusion de trois députés russes.

St-Petersbourg, 12 avril—Une profonde sensation a été causée aujourd'hui pendant la séance du parlement par la demande de M. Cheglivitch, ministre de la Justice, visant l'exclusion de la Douma de trois députés socialistes, sous le coup d'une accusation de délits politiques.

Deux d'entre ces députés, M. L. T. Geras, un maître d'école et un socialiste révolutionnaire de Kazan, et M. A. A. Kunzeloff, un socialiste démocrate de Simbirsk, sont accusés de propagande révolutionnaire.

Le troisième, M. A. R. Kupstas, un paysan de Kovna, député de la gauche, est accusé d'avoir prononcé plusieurs discours révolutionnaires pendant la campagne électorale.

Les constitutionnels-démocrates ont proposé de soumettre la demande du ministre à un comité spécial avec mission de faire une enquête, mais les socialistes et socialistes, révolutionnaires ont refusé nettement de prendre en considération la demande de M. Cheglivitch.

M. Alexinsky, un député socialiste de St-Petersbourg, dans un discours violent, a déclaré que si la Douma reconnaissait à un ministre le droit de demander l'exclusion de députés pour des motifs politiques, cette façon de voir entraînerait bientôt l'exclusion du tiers des députés de la Chambre basse.

Le ministre de la justice a pris la parole pour répondre aux attaques des socialistes. Il a dit que la loi prévoyait explicitement la suspension temporaire de députés accusés d'actes criminels. Le public, a-t-il ajouté, n'a rien à voir dans la question et les tribunaux russes sont au-dessus de tout soupçon.

Cette dernière déclaration a provoqué un rire ironique sur la plupart des bancs de la Chambre.

L'ordre du jour des démocrates-constitutionnels a été finalement adopté par une très légère majorité.

## Eglise américaine à Paris pilée par des voleurs.

Paris, 12 avril—Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dernière dans l'église américaine de la rue de Berry, à Paris, et s'en sont retirés après avoir dévalisé les troncs et enlevé divers objets servant au culte.

## Visite d'un auteur célèbre.

New York, 12 avril—E. Marion Crawford, l'auteur, est arrivé de l'Europe à New York où il séjournera pendant environ deux mois. C'est sa première visite en Amérique depuis deux ans.